



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

Monnaie d'édition : Euros

**ASSOCIATION
F.N.C.C.
ASSOCIATION DE COLLECTIVITES
TERRITORIALES
81 rue de la Tour
42000 SAINT-ETIENNE**

Numéro de Siret : 403.457.864.000.52

Code APE : 913 E

ASSOCIATION FNCC
ASSOCIATION DE COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

S O M M A I R E

COMPTES ANNUELS

- Bilan au 31/12/2020.....
- Compte de résultat du 01/01/19 au 31/12/2020.....
- Annexes.....

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	-
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement			-	-
Donations temporaires d'usufruit	24 661	20 617	4 044	5 637
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			-	-
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Terrains			-	-
Constructions			-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 526	11 529	6 998	7 740
Immobilisations corporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	-
Immobilisations financières			-	-
Participations et Créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés			-	-
Prêts			-	-
Autres			-	-
Total I	43 188	32 146	11 042	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			-	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 483	4 757	8 726	18 195
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres	10 662		10 662	-
Valeurs mobilières de placement	238 979		238 979	158 504
Instruments de trésorerie				-
Disponibilités	4 805		4 805	16 819
Charges constatées d'avance	7 175		7 175	8 558
Total II	275 104	4 757	270 347	-
Frais d'émission des emprunts (III)			7 175	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)			270 347	-
Ecarts de conversion Actif (V)			-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	318 292	36 903	281 389	215 453

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires et complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	156 816	114 586
Excédent ou déficit de l'exercice	63 200	42 230
Situation nette (sous total)	220 016	156 816
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	220 016	156 816
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 699	8 343
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 076	23 448
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 598	26 697
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		149
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	61 373	58 637
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	281 389	215 453

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	289 681	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	5 090	296 996
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	135 462	130 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 505	8 690
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	651	20 523
Total I	449 389	456 210
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	134 649	179 395
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	895	895
Salaires et traitements	179 354	159 731
Charges sociales	60 026	57 372
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 615	3 171
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		7 488
Autres charges	6 894	6 106
Total II	385 433	414 157
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	63 955	42 052
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	475	648
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	475	648
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	36	25
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	36	25
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	439	622
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	64 394	42 675

COMPTE DE RESULTAT (suite)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 196	43 830
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 194	7
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	1 194	7
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 1 194	- 7
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	449 864	456 857
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	386 664	414 190
EXCEDENT OU DEFICIT	63 200	42 668
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales</i>	<i>63 200</i>	<i>42 668</i>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - PRODUITS		
Dons en nature	10 220	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	10 220	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - CHARGES		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	10 220	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	10 220	-

	Compte	Libellé	Exercice N	Exercice (n-1)
Donations temporaires d'usufruit	2051000000	LOGICIELS	24661,37	24661,37
	2805100000	AMORT. LOGICIELS	-20617,32	-19024,49
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2181000000	AGENCEMENT INSTALLAT	7036,8	7036,8
	2183000000	MATERIEL DE BUREAU	11489,68	10209,28
	2818100000	AMORT AGENCEMENTS	-2069,76	-1448,88
	2818300000	AMORT.MAT. DE BUREAU	-9458,76	-8057,45
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4110740031	LE TEIL	0	204
	4111378011	CUGES LES PINS	204	204
	4111410667	R. Commune LISIEUX	1701	1701
	4111416001	DIVES SUR MER	0	408
	4112480041	THIVIERS	-204	0
	4113104021	TOULOUSE	0	-1782
	4113467021	ST BRES	-204	0
	4113633021	LE POINCONNET	204	204
	4113814041	RIVES	0	204
	4115413001	SAINT-MAX	255,5	0
	4115430161	LUNEVILLE	511	511
	4115610011	LORIENT	1188	0
	4115966021	MERVILLE	0	204
	4116110401	FLERS	511	0
	4116707063	REGION GRAND EST	0	4500
	4117113031	GUEUGNON	0	612
	4117670001	GONFREVILLE L ORCHER	0	204
	4117817061	LA CELLE SAINT CLOUD	0	1022
	4117830301	POISSY	832	0
	4118404501	AVIGNON	1188	0
	41185170A1	DOMPIERRE SUR YON	204	0
	4119137021	VERRIERES LE BUISSON	-511	0
	4119312611	LA COURNEUVE	0	1664
	4119317151	BAGNOLET	832	0
	4119427001	LE KREMLIN BICETRE	0	511
	4119430431	VINCENNES	0	832
	4119449021	ORMESSON SUR MARNE	0	204
	4119522061	HERBLAY	0	1022
	4119711061	POINTE A PITRE	0	1022
	4119712911	LAMENTIN	0	511
	4119731901	AWALA YALIMAPO	182	91
	411C000054	COLLOQUE AVIGNON 2009	0	225
	411D000004	ABONNEMENTS	-190	190
	411D000006	Colloque facturation clients	123,8	708,73
	4112465061	CHANCELADE	0	204
	4113140613	REGION OCCITANIE	0	4500
	4113516021	BEDEE	-204	0
	4115117001	FISMES	0	408
	4116917041	TARARE	0	1022
	4119370031	DRANCY	1188	1188
	4119711037	C C CAP EXCELLENCE	0	2495
	411D000059	AGO AVIGNON 2015	0	-351,6
	4114250201	LE CHAMBON FEUGEROLLES	511	511
	411SF00290	BONNINGUES LES CALAIS 16/04/2018	-310	-310
	411D000070	AGO AVIGNON 2019	-240	840,01
	41131700A1	CORNEBARRIEU	204	0
	4119116031	LONGJUMEAU	255,5	0
	4119715017	COLLECTIVITE SAINT MARTIN	1069	0
	4119423061	CACHAN	416	0
	4113124011	L'UNION	511	0
	4119760011	MAMOUDZOU	1188	0
	4116818051	HORBOURG-WIHR	204	0
Autres	4910000000	PROV CREANCES DOUTEU	-4757	-7488
Valeurs mobilières de placement	4687000000	PRODUITS A RECEVOIR	10662	0
Disponibilités	5082000000	LIVRET A FNCC	77941,14	77537,3
	5083000000	LIVRET ASSOCIATION	161037,73	80966,33
	5121600000	PAYPAL	0	30,85
	5121700000	CREDIT COOPERATIF	4568,31	16443,14
	5121710000	CREDIT COOPERATIF CENTRE FORMATION	158,49	266,49
Charges constatées d'avance	5311000000	CAISSE ST ETIENNE	78,67	78,67
	4862000000	CH CONSTATEES AVANCE	7174,62	8558,14

Report à nouveau	Compte	Libellé	Exercice N	Exercice (n-1)
Excédent ou déficit de l'exercice	1100000000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	156815,74	114585,59
	7063000000	PAIEMENT DE DOCUMENTATION	0	14
	7063010000	PLACES DE SPECTACLES AVIGNON	0	3382
	7411000000	SUBV. de l'ETAT	124800	130000
	7412000000	SUBVENTIONS AUTRES	10662	0
	7583100000	FACTURATION FNCC	156,48	20523,12
	7588000000	PROD.GESTION COURANT	103,1	0
	7640000000	REVENU DE VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	475,24	647,67
	7817400000	REPRISE PROVISION CREANCES DOUTEUSES	2731	7061
	7910000000	TRANSFERT CHARGES	2794,27	0
	7911000000	INDEMINITE D ASSURANCES	0	1629,48
	7062018000	COTISATION 2018	0	204
	7062290000	ABONNEMENT ECHANGES 2019	0	2755
	7062019000	COTISATION 2019	0	290641
	7562000000	COTISATION AVEC CONTREPARTIE	289680,5	0
	7062300000	ABONNEMENT ECHANGES 2020	2090	0
	7060000000	VENTE DE PRESTATION FORMATION	3000	0
	7080000000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	391,35	0
	7914000000	TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	12980	0
	6063200000	PETIT MATERIEL ET FOURN ENTRETIEN	-150	-554,56
	6064000000	FOURNITURES BUREAU	-4522,32	-5085,43
	6135010000	LOCATIONS DIVERSES	-1462,6	-1391,71
	6135010000	LOCATION PHOTOCOPIEURS	-17040	-19824
	6155900000	ENTRETIEN/REPARATION	-3029,68	-4428,55
	6156000000	CONTRAT DE MAINTENANCE	-28336,88	-27694,03
	6161000000	ASSURANCE LOCAUX	-2946,14	-2458,75
	6164000000	ASSURANCE DEPART EN RETRAITE	-15000	-15000
	6181000000	DOCUMENT.GENERALE	-7375,79	-2677,24
	6211000000	PERSONNEL INTERIMAIRE	-5796,02	-337,01
	6226000000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	-13498,99	-15016,28
	6231000000	ANNONCES INSERTIONS	-8280	-613,9
	6234000000	DONS/ETRENNES DIVERS	-200,7	-352,83
	6235000000	PLACES DE SPECTACLES	0	-3637
	6236000000	PUBL.DEPLIANTS	-2070	-752,4
	6238000000	COTISATIONS A PAYER	-438	-504,74
	6251000000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	-8382,62	-41169,91
	6257000000	FRAIS DE RECEPTION	-2246,81	-11898,39
	6263000000	AFFRANCHISSEMENT	-3800,79	-3237,84
	6264000000	FRAIS DE TRANSPORT	0	-367,42
	6265100000	TELEPHONE	-5366,33	-4255,6
	6265110000	TELECOPIE	0	-52
	6265120000	ABONNEMENT INTERNET	-1722,71	-2583,34
	6270000000	SERVICE BQUE EMPRUNT	-1048,72	-1226,51
	6311000000	TAXE S/SALAIRES	-11	35
	6333000000	FORMATION CONTINUE	-884,15	-929,6
	6412000000	CONGES PAYES	-457,57	1382
	6415900000	APPOINT.ADMINIS.GLE.	-178896,15	-160752,74
	6451000000	COTISATIONS URSSAF	-34455,75	-34471,24
	6452000000	CH. SOC. s/ C. PAYES	-183	553
	6453000000	COTISATIONS AUDIENS	-14664,09	-14314,35
	6454000000	COTISATION ASSEDIC	-7526,66	-6751,65
	6480000000	AUT CHARG PERSONNEL	-1486,77	-1288
	6540000000	PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-6639	-6106
	6581000000	CH. EXCEP. DIVERSES	-255,13	0
	6611600000	INTERETS EMPRUNT CREDIT COOPERATIF	-18,39	-25,28
	6616000000	FRAIS FIN. BANCAIRES	-18,06	0
	6712000000	PENALITES	-1194	0
	6718000000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,31	-7,26
	6752000000	VNC immob.corporelle	0	-437,46
	6811100000	DOT. AMORT. INCOP.	-1592,83	-1592,83
	6811200000	DOT AMORT CORPORELS	-2022,19	-1578,5
	6817400000	DOTATION PROV CREANCES DOUTEUSES	0	-7488
	6452100000	MUTUELLE GROUPE EOVI	-1710,21	-1099,68
	6140000000	CHARGES LOCATIVES	-1933,82	-4741,09
	6414000000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	0	-360
	6255000000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0	-3840
	6226010000	HONORAIRE SITE INTERNET	0	-5694
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1640000000	EMPRUNT CREDIT COOPERATIF INFORMATIQUE	6698,71	8343,31
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4191000000	CLIENTS CREDITEURS DETAIL	10867,34	11549,34
	4011100000	FOURNISSEURS DIV. A	75	0
	4011200000	FOURNISSEURS DIV. B	0	391,95
	4011310000	CONDAMIN NEYTOYAGE	268,96	262,02
	4011500000	FOURNISSEURS DIV. E	20,92	0
	4011520000	E D F - G D F	522,7	338,28
	4011850000	LEFEVRE JEAN PHILIPPE	21,25	287,05
	4012000000	FOURN. DIVERS I,J,K	0	84,7
	4012100000	FOURNISSEURS DIV. L	0	204,9
	4012400000	FOURNISSEURS DIV. O	79,61	0
	4012520000	LA POSTE	971,41	125,86
	4012710000	RIZZI IMPRIMERIE	160,8	0
	4012800000	FOURNISSEURS DIV. S	1104	1320
	4012810000	MACHINE AFFRANCHIR NEOPOST MAIL FINANCES	0	188,28
	4012840000	S N C F	182,2	0
	4012910000	ORANGE BUSINESS	598,96	415,62
	4081000000	FOURN.FACT.NON PARVE	8340	8280
Dettes fiscales et sociales	4210000000	REMUNERATIONS DUES	38,17	0
	4282000000	PROVISION CONG.PAYES	6619,57	6162
	4310000000	U.R.S.S.A.F.	11375,78	10097,75
	4372000000	AUDIENS	5432,04	4672,82
	4373000000	ASSEDIC	1372,78	1172,13
	4382000000	CHARG.SOC.CONG.PAYES	2648	2465
	4383000000	MUTUELLE GROUPE EOVI	403,51	305,44
	4421000000	Prélèvements à la source (impôts sur le revenu)	1532,94	1657,73
	4482000000	CHARG.FISC.CONG.PAYE	175	164
Autres dettes	4671000000	CREDITEURS DIVERS	0	148,77

Cotisations	Compte	Libellé	Exercice N	Exercice (n-1)
Ventes de biens	7562000000	COTISATION AVEC CONTREPARTIE	-289680,5	0
	7562000000	COTISATION AVEC CONTREPARTIE	-289680,5	0
	7063000000	PAIEMENT DE DOCUMENTATION	0	-14
	7063010000	PLACES DE SPECTACLES AVIGNON	0	-3382
	7063018000	COTISATION 2018	0	-204
	7062290000	ABONNEMENT ECHANGES 2019	0	-2755
	7062019000	COTISATION 2019	0	-290641
	7062300000	ABONNEMENT ECHANGES 2020	-2090	0
	7060000000	VENTE DE PRESTATION FORMATION	-3000	0
	7063000000	PAIEMENT DE DOCUMENTATION	0	-14
	7063010000	PLACES DE SPECTACLES AVIGNON	0	-3382
	7062018000	COTISATION 2018	0	-204
	7062290000	ABONNEMENT ECHANGES 2019	0	-2755
	7062019000	COTISATION 2019	0	-290641
	7062300000	ABONNEMENT ECHANGES 2020	-2090	0
	7060000000	VENTE DE PRESTATION FORMATION	-3000	0
Concours publico et subventions d'exploitation	7411000000	SUBV. de l'ETAT	-124800	-130000
	7412000000	SUBVENTIONS AUTRES	-10662	0
	7411000000	SUBV. de l'ETAT	-124800	-130000
	7412000000	SUBVENTIONS AUTRES	-10662	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7817400000	REPRISE PROVISION CREANCES DOUTEUSES	-2731	-7061
	7910000000	TRANSFERT CHARGES	-2794,27	0
	7911000000	INDEMNITE D ASSURANCES	0	-1629,48
	7914000000	TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	-12980	0
	7817400000	REPRISE PROVISION CREANCES DOUTEUSES	-2731	-7061
	7910000000	TRANSFERT CHARGES	-2794,27	0
	7911000000	INDEMNITE D ASSURANCES	0	-1629,48
	7914000000	TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	-12980	0
	7583100000	FACTURATION FNCC	-156,48	-20523,12
	7588000000	PROD.GESTION COURANT	-103,1	0
Autres produits	7080000000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-391,35	0
	7583100000	FACTURATION FNCC	-156,48	-20523,12
	7588000000	PROD.GESTION COURANT	-103,1	0
	7080000000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-391,35	0
Autres achats et charges externes	6063200000	PETIT MATERIEL ET FOURN ENTRETIEN	150	554,56
	6064000000	FOURNITURES BUREAU	4522,32	5085,43
	6135000000	LOCATIONS DIVERSES	1462,6	1391,71
	6135010000	LOCATION PHOTOCOPIEURS	17040	19824
	6155900000	ENTRETIEN/REPARATION	3029,68	4428,55
	6156000000	CONTRAT DE MAINTENANCE	28336,88	27694,03
	6161000000	ASSURANCE LOCAUX	2946,14	2458,75
	6164000000	ASSURANCE DEPART EN RETRAITE	15000	15000
	6181000000	DOCUMENT.GENERALE	7375,79	2677,24
	6140000000	CHARGES LOCATIVES	1933,82	4741,09
	6211000000	PERSONNEL INTERIMAIRE	5796,02	337,01
	6226000000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	13498,99	15016,28
	6231000000	ANNONCES INSERTIONS	8280	613,9
	6234000000	DONS/ETRENNES DIVERS	200,7	352,83
	6235000000	PLACES DE SPECTACLES	0	3637
	6236000000	PUBL.DEPLIANTS	2070	752,4
	6238000000	COTISATIONS A PAYER	438	504,74
	6251000000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8382,62	41169,91
	6257000000	FRAIS DE RECEPTION	2246,81	11898,39
	6263000000	AFFRANCHISSEMENT	3800,79	3237,84
	6264000000	FRAIS DE TRANSPORT	0	367,42
	6265100000	TELEPHONE	5366,33	4255,6
	6265110000	TELECOPIE	0	52
	6265120000	ABONNEMENT INTERNET	1722,71	2583,34
	6270000000	SERVICE BQUE EMPRUNT	1048,72	1226,51
	6255000000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0	3840
	6226010000	HONORAIRES SITE INTERNET	0	5694
	6064000000	FOURNITURES BUREAU	150	554,56
	6135000000	LOCATIONS DIVERSES	4522,32	5085,43
	6135010000	LOCATION PHOTOCOPIEURS	1462,6	1391,71
	6155900000	ENTRETIEN/REPARATION	17040	19824
	6156000000	CONTRAT DE MAINTENANCE	3029,68	4428,55
	6161000000	ASSURANCE LOCAUX	28336,88	27694,03
	6164000000	ASSURANCE DEPART EN RETRAITE	2946,14	2458,75
	6181000000	DOCUMENT.GENERALE	15000	15000
	6140000000	CHARGES LOCATIVES	7375,79	2677,24
	6211000000	PERSONNEL INTERIMAIRE	1933,82	4741,09
	6226000000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	5796,02	337,01
	6231000000	ANNONCES INSERTIONS	13498,99	15016,28
	6234000000	DONS/ETRENNES DIVERS	8280	613,9
	6235000000	PLACES DE SPECTACLES	200,7	352,83
	6236000000	PUBL.DEPLIANTS	0	3637
	6238000000	COTISATIONS A PAYER	2070	752,4
	6251000000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	438	504,74
	6257000000	FRAIS DE RECEPTION	8382,62	41169,91
	6263000000	AFFRANCHISSEMENT	2246,81	11898,39
	6264000000	FRAIS DE TRANSPORT	3800,79	3237,84
	6265100000	TELEPHONE	0	367,42
	6265110000	TELECOPIE	5366,33	4255,6
	6265120000	ABONNEMENT INTERNET	0	52
Impôts, taxes et versements assimilés	6270000000	SERVICE BQUE EMPRUNT	1722,71	2583,34
	6255000000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1048,72	1226,51
	6226010000	HONORAIRES SITE INTERNET	0	3840
	6226010000	HONORAIRES SITE INTERNET	0	5694
	6311000000	TAXE S/SALAIRES	11	-35
	6333000000	FORMATION CONTINUE	884,15	929,6
	6311000000	TAXE S/SALAIRES	11	-35
	6333000000	FORMATION CONTINUE	884,15	929,6
Salaires et traitements	6412000000	CONGES PAYES	457,57	-1382
	6415900000	APPOINT.ADMINIS.GLE.	178896,15	160752,74
	6414000000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	0	360
	6412000000	CONGES PAYES	457,57	-1382
	6415900000	APPOINT.ADMINIS.GLE.	178896,15	160752,74
	6414000000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	0	360
Charges sociales	6451000000	COTISATIONS URSSAF	34455,75	34471,24
	6452000000	CH. SOC. s/ C. PAVES	183	-553
	6453000000	COTISATIONS AUDIENS	14664,09	14314,35
	6454000000	COTISATION ASSEDI	7526,66	6751,65
	6452100000	MUTUELLE GROUPE EQVI	1710,21	1099,68
	6480000000	AUT CHARG PERSONNEL	1486,77	1288
	6451000000	COTISATIONS URSSAF	34455,75	34471,24
	6452000000	CH. SOC. s/ C. PAVES	183	-553
	6453000000	COTISATIONS AUDIENS	14664,09	14314,35
	6454000000	COTISATION ASSEDI	7526,66	6751,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6452100000	MUTUELLE GROUPE EQVI	1710,21	1099,68
	6480000000	AUT CHARG PERSONNEL	1486,77	1288
	6811100000	DOT. AMORT. INCOP.	1592,83	1592,83
	6811200000	DOT AMORT CORPORELS	2022,19	1578,5
	6811100000	DOT. AMORT. INCOP.	1592,83	1592,83
	6811200000	DOT AMORT CORPORELS	2022,19	1578,5
Reports en fonds dédiés	6817400000	DOTATION PROV CREANCES DOUTEUSES	0	7488
	6817400000	DOTATION PROV CREANCES DOUTEUSES	0	7488
Autres charges	6540000000	PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6639	6106
	6581000000	CH. EXCEP. DIVERSES	255,13	0
	6540000000	PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6639	6106
	6581000000	CH. EXCEP. DIVERSES	255,13	0
Autres intérêts et produits assimilés	7640000000	REVENU DE VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	-475,24	-647,67
	7640000000	REVENU DE VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	-475,24	-647,67
Intérêts et charges assimilées	6611600000	INTERETS EMPRUNT CREDIT COOPERATIF	18,39	25,28
	6616000000	FRAIS FIN. BANCAIRES	18,06	0
	6611600000	INTERETS EMPRUNT CREDIT COOPERATIF	18,39	25,28
	6616000000	FRAIS FIN. BANCAIRES	18,06	0
Sur opérations de gestion	6712000000	PENALITES	1194	0
	6718000000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-0,31	7,26
	6712000000	PENALITES	1194	0
	6718000000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-0,31	7,26
Sur opérations en capital	6752000000	VNC immob.corporelle	0	437,46

ASSOCIATION FNCC**A N N E X E****Période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Aux comptes annuels présentés en Euros****PRESENTATION**

Créée en 1960 à l'initiative d'un groupe de maires de toutes tendances et placée sous la présidence de Michel Durafour, alors maire de Saint-Etienne, la fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture rassemble aujourd'hui, plus de quatre cents cinquante communes, regroupements de communes, conseils départementaux, régions, Métropole de France.

La FNCC, association pluraliste, est un lieu de rencontre exceptionnel entre Elus, permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.

Agréée organisme de formation des Elus territoriaux depuis le 1er juillet 1994, par le Ministère de l'Intérieur, elle offre un calendrier de sessions de formation de qualité répondant aux besoins et aux souhaits des élus.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **281 839 €**

Le résultat net comptable est de + **63 200 €**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies le **23/06/2021** par les dirigeants.

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FNCC est une association pour les élu.e.s, un centre de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis 1994. Elle est représentée par plus de 400 collectivités adhérentes, Communes, Départements, Régions, EPCI, Métropoles et Communes Nouvelles.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

-Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

ASSOCIATION FNCC**A N N E X E****Période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Aux comptes annuels présentés en Euros**

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne représente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Changement de méthode comptable

L'exercice se caractérise par la première application du règlement ANC 2018-06 concernant les comptes des associations. L'application de ce nouveau règlement (au 1^{er} janvier 2020) entraîne des modifications principalement dans la présentation du passif du bilan et dans la présentation du compte de résultat.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La F.N.C.C. a perçu au titre de l'exercice 2020 une subvention de l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) de 124 800 euros, identique à 2019 moins le gel de 4%.

3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire a un impact important au niveau de la FNCC pour 2020, tous les séminaires des adhérents, toutes les formations sont annulés pour 2020. Face à cette situation exceptionnelle imposée par la pandémie du covid-19, l'équipe permanente de la FNCC s'est mise en télétravail afin de poursuivre l'activité de la Fédération et maintenir le contact avec ses adhérents et interlocuteurs. Les salariés ont su adapter leurs tâches en fonction de la situation, notamment en faisant un travail important de mise à jour et d'augmentation considérable de la capacité de son fichier, base de travail et outil fondamental de lien et communication de la Fédération, une priorité. La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de la FNCC.

4 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information au titre de l'impact de l'épidémie de la covid-19 sur l'activité de la FNCC postérieurement à la clôture de l'exercice.

La FNCC constate que cette crise n'a pas d'impact significatif pour l'instant. Nous faisons un travail de communication auprès de nos adhérents et nous organisons des formations en visio conférence.

ASSOCIATION FNCC

A N N E X E

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Aux comptes annuels présentés en Euros

5 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

5.1 – Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

5.1.1 – Immobilisations brutes = 43 187 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	24 661			24 661
Immobilisations corporelles	17 246	1 280		18 526
Immobilisations financières				
TOTAL	41 907	1 280		43 187

5.1.2 – Amortissements et provisions d'actif = 32 146 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 024	1 593		20 617
Immobilisations corporelles	9 506	2 022		11 529
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	28 531	3 615		32 146

5.1.3 – Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	valeur nette	durée
logiciels	24 661	20 617	4 044	1 à 5 ans
inst agts et aménagements	7 037	2 070	4 967	5 à 10 ans
divers				3 à 10 ans
matériel bureau	11 490	9 459	2 031	3 à 10 ans

5.2 – Etat des créances = 31 320 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances Clients	13 483	8 726	4 757
Charges constatées d'avance	7 175	7 175	
Autres créances	10 662		
TOTAL	31 320	15 901	4 757

ASSOCIATION FNCC

A N N E X E

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Aux comptes annuels présentés en Euros

5 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

5.3 – Provisions pour dépréciation = 4 757 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en cours					
Compte de tiers	7 488		2 731		4 757
Comptes financiers					
TOTAL	7 488		2 731		4 757

6 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

6.1 – Etat des dettes = 61 373 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 699	3 341	3 358	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 346	12 346		
Dettes fiscales & sociales	29 598	29 598		
Clients créditeurs	12 730	12 730		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	61 373	58 015	3 358	

7 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

7.1 – Ventilation du chiffre d'affaires = 5 481 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant H.T.	Taux
Prestations de services	5 481	100,00 %
TOTAL	5 481	100,00 %

ASSOCIATION FNCC

A N N E X E

Période du 01/01/2020 aux 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en Euros

7.2 – Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers pour une information plus détaillée.

7.3 – Produits d'exploitation et impact du nouveau règlement

	2019 PRESENTATION DES COMPTES N-1	2019 SELON REGLEMEN T 2018-06	2020 REGLEMENT 2018-06
INCIDENCE SUR LES PRODUITS			
Cotisations		290 845	289 681
Ventes de biens et services	296 996	6 151	5 090
Concours publics et subventions d'exploitation	130 000	130 000	135 462
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 690	8 690	18 505
Autres produits	20 523	20 523	650
Total	456 210	456 210	449 388

En 2020 nous avons eu 20 nouvelles adhésions.

ASSOCIATION FNCC

A N N E X E

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en Euros

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE
CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 – Produits à recevoir = 10 662 €

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	
Avoir à recevoir	
Div.-produits à recevoir	10 662
TOTAL	10 662

8.2 – Charges constatées d'avance = 7 175 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	7 175
TOTAL	7 175

Les charges constatées d'avance concernent les charges courantes d'exploitation.

8.3 – Charges à payer = 17 783 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	
Int ;cour/empr etabl.de crédit	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fac.non parvenues – fournisseurs	8 340
Dettes fiscales et sociales :	
Provision Pr congés payés	6 620
Charges soc cong payés	2 648
Org soc-charges a payer	175
Charg.fisc cong paye	10
TOTAL	17 783

8.4 – Produits constatés d'avance = 0.00 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constat d'avance exploit	0.00
TOTAL	0.00

ASSOCIATION FNCC**A N N E X E****Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en Euros****CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE****Les salaires des trois plus hauts cadres :**

Les trois plus hauts cadres de la Fédération sont le Président, le Vice-Président et le Trésorier. Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunération allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants de la Fédération.

Le volume d'heure de bénévolat est important, dispersé sur de nombreux lieux et accompli par de nombreux bénévoles. Compte tenu de la difficulté à recenser ces heures, la FNCC, à ce jour, ne valorise pas les heures de bénévolats dont elle bénéficie.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 sont de **8 340 € TTC**.

Engagement de retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles communes à tous les engagements sont les suivantes :

- ⇒ âge de départ à la retraite : 62 ans,
- ⇒ taux de charges sociales : 45 %,
- ⇒ Progression du salaire : 2% constant
- ⇒ Rotation du personnel : Très faible
- ⇒ table de mortalité : INSEE 2016-2018,
- ⇒ taux d'actualisation : 0,45 %,
- ⇒ départ volontaire ;

l'engagement de retraite s'élève au titre de l'exercice 2020 à 93 307 € couvert à hauteur
le 46 873 € par le versement de cotisation sur un compte d'épargne.

ASSOCIATION FNCC

A N N E X E

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Aux comptes annuels présentés en Euros

Effectifs :

L'effectif de la FNCC s'élève à 4 salariés à la date de clôture.

Autre information :

La Ville de Saint-Etienne héberge notre Fédération depuis sa création en 1960. La valeur locative des locaux ressort à 10.219,68 €.

RAPPORT FINANCIER 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation comptable et financière de notre Fédération relative à l'exercice clos le **31 décembre 2020**.

COMMENTAIRES :

Les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020** ont été établis conformément au règlement comptable ANC 2018-06 applicable à compter du 01/01/2020.

Les états de synthèse ainsi établis font apparaître pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 **un excédent de 63 200,38 €**.

Les principaux éléments du compte de résultat sont les suivants :

Recettes :

- * Maintien de la subvention du Ministère de la Culture moins 4% de gel
(124.800 € contre 130.000 € en 2019) convention triennale 2020-2021-2022
- * Produits des formations
(3 000 € contre 0 € en 2019)
- * Baisse des produits colloques
(548 € contre 20 523 € en 2019)
- * Maintien des cotisations 2020.
(289 681 € contre 290 641 € en 2019)
- Remboursement charges URSSAF suite à la covid + 10 662 €

Dépenses :

Hausse des charges salariales. Embauche d'une personne en CDD et une personne en intérim pour mettre à jour les fichiers fncc suite aux élections municipales
(239 380 € contre 217 103 € en 2019)

Baisse des dépenses générales due à la crise sanitaire – frais de déplacement – frais de réception
(10 629 € contre 53 068 € en 2019)

Perspectives d'avenir :

L'objectif de 2021 est de travailler sur le centre de formation pour les nouveaux « élu-e-s » en faisant des visio conférences de deux heures. Création de plusieurs groupes de travail sur différences thématiques.

.../...

Pour information :

En 2020 nous avons signé une convention triennale avec le Ministère de la Culture et de la Communication pour 2020 - 2021 - 2022.

Par ailleurs la situation nette de trésorerie est de 243 786 €

Analyse de la trésorerie

Trésorerie en 2020

Valeur mobilière de placement : 238 979 €
Trésorerie active 4 807 €
Trésorerie passive - €

Trésorerie en 2019

Valeur mobilière de placement : 158 504 €
Trésorerie active 16 819 €
Trésorerie passive - €

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2020
Excédent ou déficit	63
Dotations aux amortissements et aux provisions	4
Reprises de dépréciation et de provisions	3
Subventions virées au compte de résultat	
Produit de cession d'éléments d'actifs	
VNC d'éléments cédés	
<i>Capacité d'autofinancement</i>	64
Produit de cession d'éléments d'actifs	
Produit de cession d'éléments d'actifs financiers	
Subventions d'investissement nouvelles	
Augmentation des dettes financières	
Augmentation des fonds associatifs par apport	
<i>Total des ressources</i>	64
Acquisitions d'immobilisations hors interne	1
Acquisitions d'immobilisations financières	
Remboursement de dettes financières	2
Reprise de fonds associatifs	
<i>Total des emplois</i>	3
Variation de fonds de roulement net global	61

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Créances clients	13	28	-15
Autres créances	18	9	9
<i>Total actif circulant</i>	31	37	-5
Fournisseurs	12	12	0
Dettes fiscales et sociales	30	27	3
Autres dettes	13	14	-1
<i>Total dettes d'exploitation</i>	55	53	2
Besoin en fonds de roulement	-23	-16	-7
Disponibilités	244	175	68
Concours bancaires			
Trésorerie nette	244	175	68
Variation de fonds de roulement net global			61

CONTRIBUTION EN NATURE :

Je ne voudrais pas terminer ce rapport financier sans rappeler que la Ville de Saint-Etienne héberge notre Fédération depuis sa création en 1960. Qu'elle nous a octroyé de nouveaux locaux avec un bail locatif gratuit de six ans et les charges locatives sont payées par la FNCC. La valeur locative des locaux pour l'année 2020 s'élève à 10 219,68 €.

Le Trésorier

Grégoire PENAVAIRE

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture
81 rue de la Tour – 42000 Saint-Etienne
Tél : 04.77.41.78.71

F.N.C.C

FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Association d'élus chargée des affaires culturelles
et centre de formation

Siège social :
81 Rue de la Tour
42000 SAINT ETIENNE

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos
Le 31 décembre 2020

FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association FNCC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FNCC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06 à partir du 1^{er} janvier 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de méthode » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable sur les associations applicable au 01/01/2020. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la conformité des subventions comptabilisées avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre

en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 30 Juin 2021

Le Commissaire aux Comptes



EXCO LOIRE
Fabrice RABERIN

FNCC

Association d'élus chargée des affaires culturelles et centre de formation

Siège social :

81 Rue de la Tour

42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de l'association FNCC,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Saint-Etienne, le 30 Juin 2021

Le Commissaire aux comptes


Exco Loire
Fabrice RABERIN
Membre de la Compagnie régionale de Lyon